



Paris, le 07 JUIL. 2010

**Direction générale
pour la recherche
et l'innovation**

**Service des entreprises,
du transfert de technologie et de
l'action régionale**

Département des
politiques d'incitation à la
R&D des entreprises

DECISION D'AGREMENT

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

vu l'article 244 quater B II du Code général des impôts,

vu les articles 49 septies F à 49 septies N de l'annexe III du Code général des impôts,

décide d'accorder un agrément à l'organisme :

ONYME IT SERVICES

(siren : 451252258)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2010,2011.**

Pour la ministre et par délégation
Le chef du département des politiques
d'incitation à la R&D des entreprises

Frédérique Sachwald



**Direction générale
pour la recherche
et l'innovation**

**Service des entreprises
du transfert de
technologie et de l'action
régionale**

Département des politiques
d'incitation à la R&D des
entreprises

DGRI C1

Affaire suivie par
Laurent NOUAZE-PRIET
Hayette LOUNISSI

Téléphone
01 55 55 98 08
Fax
01 55 55 86 41

Mél.
CirAgrement
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Paris, le 07 JUIL. 2010

ONYME IT SERVICES
165 avenue de la Bretagne
59000 LILLE

A l'attention de Monsieur VIBES

Monsieur,

Vous m'avez fait parvenir une demande pour être agréé en tant qu'organisme exécutant des travaux de recherche et développement (R&D) pour le compte de sociétés. Je vous informe que votre demande a été accueillie favorablement et vous prie de trouver, ci-joint, la décision d'agrément qui reconnaît la capacité de votre entreprise à mener des travaux de R&D éligibles au titre du crédit d'impôt recherche (CIR).

Afin de permettre à votre donneur d'ordre de déclarer les montants des opérations de R&D éligibles au CIR, je vous recommande de les identifier dans vos factures.

Sauf opposition de votre part, qui peut être exercée à tout moment auprès de mon service, les coordonnées de votre organisme figureront dans la liste des organismes agréés au titre du CIR sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23182/cir-liste-des-organismes-experts-bureaux-de-style-et-stylistes-agrees.html>

Toutes les informations concernant les dossiers d'agrément et le calendrier des dates de dépôt des dossiers de renouvellement sont disponibles sur le site du MESR.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid21182/cir-demande-d-agrement-au-titre-du-credit-d-impot-recherche.html>

Je vous saurais gré de me tenir informée de toute modification significative de votre activité ou des compétences de votre personnel qui impliquerait un réexamen de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la ministre et par délégation
Le chef du département des politiques
d'incitation à la R&D des entreprises

Frédérique Sachwald

P.J : 1